




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2015-348**

Séance publique du

23 juillet 2015

Présidence de **Maryse JOISSAINS MASINI**  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150723- lmc171179-DE-1-1
Date de signature : 24/07/2015
Date de réception : vendredi 24 juillet 2015


**OBJET : REPRÉSENTATION DE LA VILLE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
L'ASSOCIATION ' LES JOURNÉES DE L'ELOQUENCE ' .**

Le 23 juillet 2015 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 17/07/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, ~~Madame Patricia BORRICAND~~, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Raoul BOYER à Madame Catherine ROUVIER, Monsieur Gerard DELOCHE à Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Souad HAMMAL à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Dominique AUGÉY, Madame Gaelle LENFANT à Monsieur Hervé GUERRERA, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Francis TAULAN à Monsieur Ravi ANDRE.

**Excusés sans pouvoir :**

~~NEANT~~ Madame Patricia BORRICAND

Secrétaire : Coralie JAUSSAUD

Madame Dominique AUGÉY donne lecture du rapport ci-joint.

*Rectification d'erreur matérielle  
conformément à la délibération du  
Conseil Municipal no DL. 2015.346  
adoptée lors de la séance du  
28 Septembre 2015.  
de Maire  
Maryse JOISSAINS-MASINI*



Direction Générale des Services  
Plan Campus, CPER 2015-2020 et  
Vie Etudiante

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 JUILLET 2015

Nomenclature : 8.1  
Enseignement

**RAPPORTEUR :** Madame Dominique AUGÉY

**Politique Publique : 15-DEVELOPPEMENT DE LA VIE UNIVERSITAIRE**

**OBJET :** REPRÉSENTATION DE LA VILLE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION « LES JOURNÉES DE L'ELOQUENCE ».- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

L'association « les Journées de l'Eloquence » a été initialement créée en 2013 sous l'intitulé « Comité Mirabeau Aixois ».

Le Comité Mirabeau Aixois avait pour objet l'organisation à Aix-en-Provence du concours annuel d'Eloquence interne aux 9 Instituts d'Etudes Politiques (IEP), communément dénommés Science Po.

Les 9 IEP concernés sont : Sciences Po Aix, Sciences Po Strasbourg, Sciences Po Paris, Sciences Po Lille, Sciences Po Lyon, Sciences Po Bordeaux, Sciences Po Toulouse, Sciences Po Rennes, Sciences Po Grenoble. En 2015, les IEP concernés sont passés à 10 en s'élargissant au dernier IEP créé, celui de Cergy-Pontoise.

Ce concours a été créé en 2011 à l'initiative de Sciences Po Grenoble et se déplace chaque année dans une ville où est installé un IEP. Il est géré par un Comité Mirabeau portant le nom de la ville d'accueil et est managé par un groupe d'étudiants de l'IEP organisateur.

Après deux journées de joutes oratoires, les vainqueurs reçoivent un Prix : Le Prix Mirabeau.

Le concours a été accueilli à Aix-en-Provence en 2014 par le Comité Mirabeau Aixois.

Fort de cette première expérience, les membres du Comité Mirabeau Aixois ont souhaité faire évoluer leur projet. L'association a changé de nom en 2014 (nouvel intitulé : Les Journées de l'Eloquence) et a élargi ses objectifs qui sont :

- la promotion de l'art oratoire sous toutes ses formes,

- la programmation, l'organisation et la promotion des Journées de l'Eloquence d'Aix-en-Provence,
- l'organisation d'événements, spectacles, et toutes autres manifestations publiques en relation avec l'art oratoire,
- l'organisation d'activités, conférences ou publications visant à promouvoir ou faire connaître l'art oratoire.

La nouvelle association a organisé les premières « Journées de l'Eloquence ». Elles se sont déroulées à compter du 11 mai 2015, sur le thème de la Révolution Française, avec le soutien de la Ville sur trois journées. Elles ont proposé aux aixois :

- des conférences dans divers lieux,
- du théâtre de rue (lecture des grands discours révolutionnaires),
- une performance théâtrale jouée par des acteurs de la Comédie Française en haut du Cours Mirabeau en accès gratuit,
- un concours d'Eloquence qui a fait s'affronter lors de deux soirées, 18 étudiants, répartis en équipe de trois devant un jury qui a désigné la meilleure équipe et le meilleur orateur 2015 (accès soumis à billetterie).

Les secondes Journées de l'Eloquence devraient se dérouler en 2016, dans le courant du mois de mai, sur le thème de la Résistance.

Le format reste à définir mais devrait être proche de celui adopté en 2015.

L'association « les Journées de l'Éloquence » souhaite que la Ville soit représentée au sein de son conseil d'administration.

A cet effet, il apparaît légitime que le conseiller municipal délégué à la Vie Etudiante, puisse être désigné comme représentant de la Ville, au conseil d'administration de l'association « Les Journées de l'Eloquence ».

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, une nomination ou une présentation est votée à bulletin secret ; après deux tours de scrutin secret, si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, à égalité de voix l'élection est acquise au plus âgé.

Toutefois le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une liste a été présentée après appel de candidature, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant et il en est donné lecture par le maire.

Compte tenu de ces indications, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER**, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret à cette désignation,
- **D'ACCÉDER** à la demande de l'Association des Journées de l'Eloquence,

- **DE DESIGNER**, le conseiller Municipal délégué à la Vie Etudiante de la Ville, au Conseil d'administration de l'Association « les Journées de l'Eloquence ».

DL.2015-348 - REPRÉSENTATION DE LA VILLE AU SEIN DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION ' LES JOURNÉES DE L'ELOQUENCE '.-

Présents et représentés	: <del>55</del>	54
Présents	: <del>45</del>	44
Abstentions	: 0	
Non participation	: 9	
Suffrages Exprimés	: <del>46</del>	45
Pour	: <del>46</del>	45
Contre	: 0	

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Edouard BALDO Lucien-Alexandre CASTRONOVO Noelle CICCOLINI-JOUFFRET Charlotte DE  
BUSSCHERE Michele EINAUDI Hervé GUERRERA Souad HAMMAL Gaëlle LENFANT Jean-  
Jacques POLITANO

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le Maire,  
Maryse JOISSAINS MASINI

Compte-rendu de la délibération affiché le : 27/07/2015  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

**Rapport N°: 15 .01**

- REPRÉSENTATION DE LA VILLE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION « LES JOURNÉES DE L'ELOQUENCE ».

**A ETE DESIGNE**

- Sylvain DIJON